

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ARRAS - 6201 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 21/10/2025 - 9701 - 2012 B 00356 - 750 333 460 - SOCLEM

Désignation de l'entreprise : SARL SOCLEM		[1][2]			
Adresse de l'entreprise 38 RUE DE NOYELLES 62117 BREBIERES		Durée de l'exercice précédent * [1][2]			
Numéro SIRET * 7 5 0 3 3 3 4 6 0 0 0 0 2 0		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, [3][1][0][1][2][0][2][5]			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	52
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	50 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	30
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	BK	50 082
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	10 000
		Autres créances (3)	BZ	CA	131 884
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE	24 858
		Disponibilités	CF	CG	11 829
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
		TOTAL (III)	CJ	CK	178 571
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	228 652	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		SARL SOCLEM		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....30 000...)			DA	30 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	3 680	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	91 275	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	127 956	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	57 051	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	12 940	
	Dettes fiscales et sociales			DY	25 463	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	5 242	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	100 697		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	228 652		
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
			Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	100 697
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL SOCLEM		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	{	FD		FE		FF	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	50 000	FK		FL	50 000	
	Production stockée *							
	Production immobilisée *							
	Subventions d'exploitation							
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							
Autres produits (1) (11)					FQ	499		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	50 499	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 289	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	99	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ	347	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{						
								- dotations aux amortissements * (14)
		Sur immobilisations						
			- dotations aux provisions					
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *							
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							
	Autres charges (12)					GE	179	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 429	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	43 070
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	47 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 858	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	49 858	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 652	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 652	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	48 205
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	91 275

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL SOCLEM		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	100 357	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	9 081	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	91 275	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	A2	347
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6		obligatoires A9	347	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025 dont le total est de 229 502,33 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 91 275,35 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

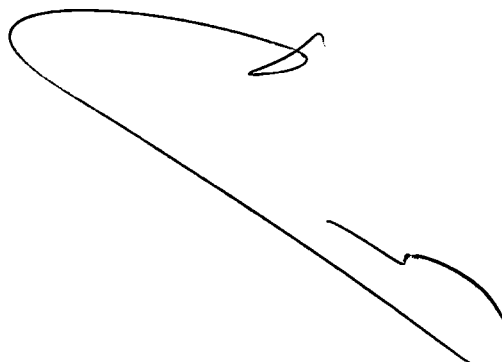
Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/02/2023 au 31/01/2024.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Gérant,

Q. David Gobe.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Parts bénéficiaires
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : Produits de 36 932 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- et de reconstitution de fonds de roulement

1.6 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport	115		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 893		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	3 008		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	40 000		10 000
Autres titres immobilisés	30		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	40 030		10 000
TOTAL GENERAL	43 038		10 000

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport			115	115
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 893	2 893
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			3 008	3 008
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			50 000	
Autres titres immobilisés			30	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			50 030	
TOTAL GENERAL			53 038	3 008

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport	115			115
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 326	515		2 841
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	2 441	515		2 956
TOTAL GENERAL	2 441	515		2 956

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	515				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	515				
TOTAL GENERAL	515				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	10 000	10 000	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	217	217	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	2 439	2 439	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	96 002	96 002	
Débiteurs divers	34 075	34 075	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	142 734	142 734	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 940	12 940		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	25 463	25 463		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	57 051	57 051		
Autres dettes	5 242	5 242		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	100 697	100 697		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/01/2025 12 mois	31/01/2024 12 mois	31/01/2023 12 mois	31/01/2022 12 mois	31/01/2021 10 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	50 000				-1 767
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	91 790	8 950	-34 731	-45 954	31 930
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	91 790	8 950	-34 731	-45 954	31 930
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	91 275	8 339	-35 290	-46 049	32 156
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale		2 850	14 500	15 000	-344
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	347	943	4 300	1 917	-10 890

Observations complémentaires



E.U.R.L. SOCLEM

Société à Responsabilité Limitée

au Capital de 30 000 euros

Siège Social : 38 rue de Noyelles

62117 BREBIERES

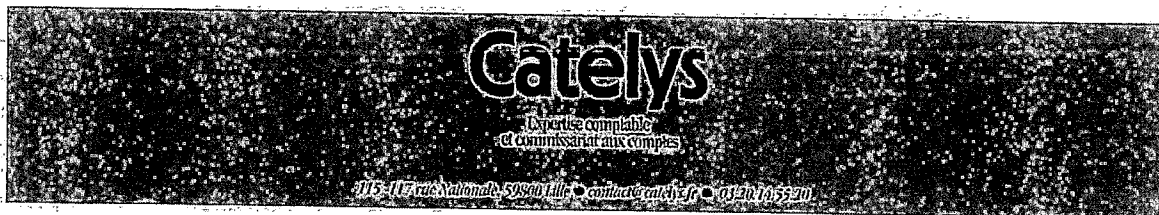
RCS ARRAS 750 333 460

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Service juridique -
Le 31/07/25

E.U.R.L. SOCLEM
Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 30 000 euros
Siège Social : 38 rue de Noyelles
62117 BREBIERES
RCS ARRAS 750 333 460

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025

A l'associé unique de la société **SOCLEM**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **EURL SOCLEM** relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe. « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

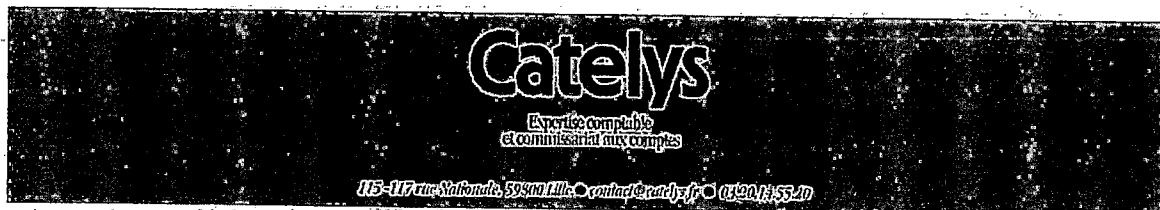
Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

Fait à LILLE, le 13 juillet 2025
Pour **CATELYS**
la S.C.E.C. - Cabinet J. GATEL
Membres de la Compagnie Régionale
des Hauts de France

Olivier ROUCOU
Commissaire aux Comptes et Mandataire
social



Annexe :

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

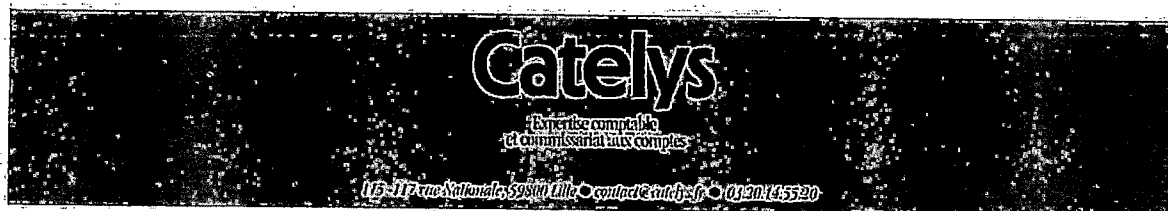
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative



résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



SARL SOCLEM

38 RUE DE NOYELLES

62117 BRÉBIÈRES

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/02/2024 au 31/01/2025

Période du 01/02/2024 au 31/01/2025

Présenté en Euros



ACTIF		Exercice clos le 31/01/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2024 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		3 008	2 956	52	0,02	567	0,43
Immobilisations en cours							
Avancées & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations		50 000		50 000	21,79	40 000	30,04
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés		30		30	0,01	30	0,02
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)		53 038	2 956	50 082	21,82	40 597	30,49
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		10 000		10 000	4,38		
Autres créances							
Fournisseurs débiteurs		2 158		2 158	0,94	8 190	6,15
Personnel							
Organismes sociaux		217		217	0,09	3 168	2,38
Etat, impôts sur les bénéfices							
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		2 439		2 439	1,08	1 364	1,02
Autres		127 920		127 920	55,74	52 083	39,11
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement		24 858		24 858	10,83	24 249	18,21
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		11 829		11 829	5,15	3 506	2,63
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)		179 421		179 421	78,18	92 559	69,51
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		232 459	2 956	229 502	100,00	133 156	100,00

Période du 01/02/2024 au 31/01/2025

Présenté en Euros



PASSIF

Exercice clos le
31/01/2025
(12 mois)Exercice précédent
31/01/2024
(12 mois)**Capitaux propres**

Capital social ou individuel (dont versé : 30 000)

Primes d'émission, de fusion, d'apport ...

Ecart de réévaluation

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL (I)

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL (II)**Provisions pour risques et charges**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)**Emprunts et dettes**

Emprunts obligataires convertibles

Autres Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

. Emprunts

. Découverts, concours bancaires

Emprunts et dettes financières diverses

. Divers

. Associés

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

. Personnel

. Organismes sociaux

. Etat, impôts sur les bénéfices

. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires

. Etat, obligations cautionnées

. Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments financiers à terme

Produits constatés d'avance

TOTAL (IV)

Ecart de conversion et différences d'évaluation passif

(V)

TOTAL PASSIF (I à V)

30 000 13,07

30 000 22,53

3 000 1,31

3 000 2,25

3 680 1,60

-624 -0,46

91 275 39,77

8 339 6,26

127 956 55,75

40 715 30,58

57 901 25,23

22 892 17,19

12 940 5,64

48 847 36,68

25 463 11,09

15 463 11,61

5 242 2,28

5 239 3,93

101 547 44,25

92 441 68,42

229 502 100,00

133 156 100,00

Période du 01/02/2024 au 31/01/2025

Présenté en Euros



COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/01/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	50 000		50 000	100,00					50 000		N/S
Chiffres d'Affaires Nets	50 000		50 000	100,00					50 000		N/S
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges											
Autres produits			499	1,00		0			499		N/S
Total des produits d'exploitation (I)			50 499	101,00		0			50 499		N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			6 289	12,58		6 904			-615		-8,90
Impôts, taxes et versements assimilés			99	0,20		-15			114		760,00
Salaires et traitements						2 850			-2 850		-100,00
Charges sociales			347	0,69		943			-596		-63,19
Dotations aux amortissements sur immobilisations			515	1,03		611			-96		-15,70
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			179	0,36		1			178		N/S
Total des charges d'exploitation (II)			7 429	14,86		11 293			-3 864		-34,21
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			43 070	86,14		-11 293			54 363		481,39
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations			47 000	94,00		20 000			27 000		135,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances						850			-850		-100,00
Autres intérêts et produits assimilés			2 858	5,72		447			2 411		539,37
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			49 858	99,72		21 297			28 561		134,11
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées			1 652	3,30		1 487			165		11,10
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			1 652	3,30		1 487			165		11,10
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			48 205	96,41		19 810			28 395		143,34
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			91 275	182,55		8 517			82 758		971,68

Période du 01/02/2024 au 31/01/2025

Présenté en Euros



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/01/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			178		-178	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)			178		-178	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			-178		178	-100,00
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	100 357	200,71	21 297		79 060	371,23
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 081	18,16	12 958		-3 877	-29,91
RÉSULTAT NET	91 275	182,55	8 339		82 936	994,56
	Bénéfice		Bénéfice			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						



SARL SOCLEM

38 RUE DE NOYELLES

62117 BREBIERES

Annexes légales

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/02/2024 au 31/01/2025

**PREAMBULE**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025 dont le total est de 229 502,33 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 91 275,35 E, présenté sous forme de
liste.

☐

l'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

☐

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

☐

l'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/02/2023 au
31/01/2024.

**RÈGLES ET METHODES COMPTABLES**

- ☐
- ☐ Règles et méthodes comptables
- ☐ Changements de méthode

COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- ☐
- ☐ Etat des immobilisations
- ☐ Etat des amortissements
- ☐ Etat des échéances des créances et des dettes
- ☐
- ☐ Informations et commentaires sur :
 - ☐ Produits et avoirs à recevoir
 - ☐ Charges à payer et avoirs à établir
 - ☐ Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- ☐

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- ☐
- ☐ Rémunérations des dirigeants
- ☐ Résultat des 5 derniers exercices
- ☐

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ☐ ☒ continuité de l'exploitation,
 - ☐ ☒ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - ☐ ☒ indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

☐

☒ La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

☒ Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

☐

☒ Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- ☒ immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- ☒ immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

☐

☒ Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

☒ Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

☐

Type ☐	Durée
Logiciels informatiques ☐	de 01 à 03 ans
Brevets ☐	07 ans
Agencements, aménagements des terrains ☐	de 06 à 10 ans
Constructions ☐	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions ☐	12 ans
Matériel et outillage industriels ☐	05 ans
Agencements, aménagements, installations ☐	de 06 à 10 ans
Matériel de transport ☐	04 ans
Matériel de bureau et informatique ☐	de 03 à 10 ans
Mobilier ☐	de 05 à 10 ans
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	

**1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

☐**1.3 - STOCKS**

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

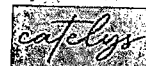
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

☐☐

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

☐**1.4 - CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**2 - CHANGEMENTS DE METHODE**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

☐

☒ Etablissement des états financiers en conformité avec :

☐

☐ ☒ le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014

☐ ☒ les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Période du 01/02/2024 au 31/01/2025

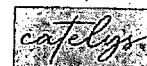
Aux comptes annuels présentée en Euro



3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport	115		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 893		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	3 008		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	40 000		10 000
Autres titres immobilisés	30		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	40 030		10 000
TOTAL GENERAL	43 038		10 000

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport			115	115
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 893	2 893
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			3 008	3 008
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			50 000	
Autres titres immobilisés			30	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			50 030	
TOTAL GENERAL			53 038	3 008



4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport	115			115
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 326	515		2 841
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	2 441	515		2 956
TOTAL GENERAL	2 441	515		2 956

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	515				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	515				
TOTAL GENERAL	515				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				



5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	10 000	10 000	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	217	217	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	2 439	2 439	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	96 002	96 002	
Débiteurs divers	34 075	34 075	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	142 734	142 734	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 940	12 940		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	25 463	25 463		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	57 051	57 051		
Autres dettes	5 242	5 242		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	100 697	100 697		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

**6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)****6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	310
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	310

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 968
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	4 968

6.3 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impôts	Impôts
Résultat courant	91 275	
Résultat exceptionnel (et participation)		
Résultat comptable	91 275	

Commentaires:

**7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)****7.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

	Montant
Rémunérations allouées aux membres: ☐	
- des organes d'administration ☐	
- des organes de direction ☐	
- des organes de surveillance ☐	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

ANNEXE

Période du 01/02/2024 au 31/01/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro



RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/01/2025 12 mois	31/01/2024 12 mois	31/01/2023 12 mois	31/01/2022 12 mois	31/01/2021 10 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	50 000				-1 767
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	91 790	8 950	-34 731	-45 954	31 930
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	91 790	8 950	-34 731	-45 954	31 930
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	91 275	8 339	-35 290	-46 049	32 156
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale		2 850	14 500	15 000	-344
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	347	943	4 300	1 917	-10 890

Observations complémentaires

SARL "SOCLEM"

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de 30 000 euros
Siège social : 38 rue de Noyelles – 62117 BREBIERES
R.C.S. ARRAS B 750 333 460
SIRET 750 333 460 00020

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 31 JUILLET 2025**

Exercice clos le 31 JANVIER 2025

TROISIEME DECISION

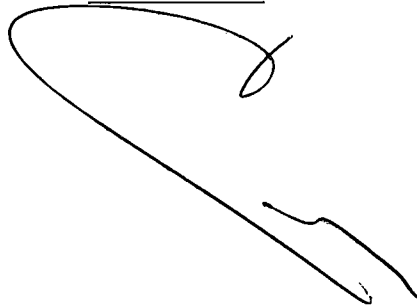
L'associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 janvier 2025, soit 91 275, 35 euros, au compte Autres Réserves.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'une distribution de dividendes aux parts de 4 035 euros a été réalisée lors de l'AGOA 2024.

Pour copie certifiée conforme.

Le Gérant,

M. David GOBE

A large, stylized handwritten signature in black ink, starting with a large loop and ending with a long, sweeping stroke.